



**SECRETARIAT DES
CONFÉRENCES
INTERGOUVERNEMENTALES
CANADIENNES**

2007-2008

RAPPORT SUR LE RENDEMENT

L'honorable Josée Verner

Présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada
Ministre des Affaires intergouvernementales et Ministre
de la Francophonie

Table des matières

PARTIE I – APERÇU	1
Message du chef de l'organisme	1
Déclaration de la direction.....	2
Résumé	3
Rendement général de l'organisme	4
PARTIE II – ANALYSE DES ACTIVITÉS EN FONCTION DES RÉSULTATS STRATÉGIQUES.....	6
Analyse détaillée du rendement.....	6
PARTIE III – INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE.....	9
Information organisationnelle.....	9
Tableau 1 : Comparaison entre les dépenses prévues et les dépenses réelles (comprenant les ETP).....	10
Tableau 2 : Utilisation des ressources par activité de programme	10
Tableau 3 : Postes votés et législatifs	11
Tableau 4 : Services reçus à titre gracieux	11
Tableau 5 : Source des revenus non disponibles	12
Tableau 5(A) : Contributions des provinces au budget du SCIC	13
Tableau 6 : Ressources nécessaires par secteur.....	14
Tableau 7 : États financiers non-vérifiés du SCIC	15
PARTIE IV – AUTRES ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER.....	30
Statistiques relatives aux conférences	30
Les conférences desservies par le SCIC (de 1973 à nos jours)	30
Les conférences par niveau en 2007-2008	30
Conférences desservies par le SCIC – Du 1er avril 2007 au 31 mars 2008	31
Ventilation en pourcentage, par province et par région 2007-2008	32
Conférences desservies par le SCIC en 2007-2008 – ventilation par lieu.....	32
RÉFÉRENCES.....	33
Liste des rapports de l'organisme.....	33
Rapports du SCIC sur les plans et les priorités	33
Rapports du SCIC sur le rendement	33
Rapports aux gouvernements.....	33
Conférences des premiers ministres	33
Conférences des premiers ministres provinciaux	34
SITE WEB DU SCIC.....	35
POUR PLUS D'INFORMATION.....	35

PARTIE I – APERÇU

Message du chef de l'organisme

La conférence intergouvernementale multilatérale est une composante essentielle de la fédération canadienne. Elle constitue en effet un instrument de consultation, de coordination et de négociation pour les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) a été établi à la suite d'un accord conclu à la Conférence des premiers ministres de mai 1973. C'est un organisme des gouvernements fédéral et provinciaux qui assure les services administratifs nécessaires à la planification et au déroulement de conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales de haut niveau partout au Canada.

Le programme a pour but de libérer les ministères clients, dans presque tous les secteurs d'activités gouvernementales, des nombreuses tâches techniques et administratives liées à la planification et au déroulement des conférences, leur permettant ainsi de se concentrer sur les questions de fond.

Le SCIC permet aux gouvernements d'obtenir un rapport coût-efficacité de plus en plus intéressant ainsi que des économies d'échelle. Il offre en outre les avantages rattachés à la confidentialité, à la continuité, à la neutralité et à la compétence en matière de planification et d'organisation de réunions intergouvernementales de haut niveau au Canada.

Au cours de l'exercice 2007-2008, le Secrétariat a fourni ses services à l'occasion de 86 conférences de haut niveau tenues dans toutes les régions du pays. Quatre de ces conférences ont eu lieu au niveau des premiers ministres provinciaux et des leaders des territoires, 36 au niveau des ministres et 46 au niveau des sous-ministres. Parmi ces conférences, 61 tombaient dans la catégorie fédérale-provinciale-territoriale et 25 dans la catégorie provinciale-territoriale. Les mois de juin et septembre ont été les plus occupés de l'exercice 2007-2008 avec 17 conférences.

Le Secrétaire,

André M. McArdle

Déclaration de la direction

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le rapport de rendement de 2007-2008 du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Le présent document a été préparé conformément aux principes de reddition de compte énoncés dans le *Rapports sur le rendement Guide des Bonnes Pratiques 2008*.

- Il est fidèle aux exigences particulières sur la reddition de compte énoncées dans les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT).
- Il utilise la structure de l'architecture des activités des programmes approuvée, conformément à sa Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR).
- Il présente de façon cohérente des renseignements complets, équilibrés et fiables.
- Il rend compte des résultats obtenus en fonction des ressources et des autorités à sa disposition.
- Il présente les données financières selon les dépenses prévues et approuvées par le Secrétariat du Conseil du Trésor dans le Rapport sur les plans et les priorités.

La Secrétaire adjointe,

Mara Indri-Skinner

Résumé

Raison d'être

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) a été créé suivant une entente conclue à la Conférence des premiers ministres de mai 1973. Il a été désigné ministère fédéral par décret le 29 novembre 1973. Son mandat ne comporte qu'un seul programme et secteur d'activité : assurer les services administratifs nécessaires à la planification et au déroulement de conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales de premiers ministres, de ministres et de sous-ministres.

Le SCIC est un organisme du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et, à ce titre, agit en tant qu'organisme intergouvernemental neutre. Les deux ordres de gouvernement contribuent à son budget et son personnel se compose à la fois de fonctionnaires fédéraux et provinciaux. Le Secrétaire soumet un rapport annuel à tous les gouvernements. Ses activités font l'objet d'un examen par de hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux désignés par leurs premiers ministres respectifs. Le SCIC rend compte au Parlement par l'entremise de la Présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada.

Ressources financières totales de l'organisme (en millions de dollars)

2007-2008		
Dépenses prévues	Total autorisé	Dépenses réelles
6,5	6,5	5,0

Ressources humaines totales de l'organisme

2007-2008		
Prévues	Réelles	Écart
36	30	6

Résumé du rendement par rapport aux résultats stratégiques ministériels (en millions de dollars)

2007-2008

Résultat stratégique/Priorités	Type	Dépenses prévues	Dépenses réelles	Résultat prévu et statut actuel
Assurer la planification, le déroulement et le service, de 110 à 120 conférences intergouvernementales de haut niveau à la demande des gouvernements	Continu	6,5	5,0	86 conférences intergouvernementales de haut niveau ont été desservies.

Rendement général de l'organisme

L'exercice 2007-2008 en a été un de consolidation et de préparation pour le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC). La tenue de plusieurs élections provinciales ayant eu une incidence sur les possibilités de réunion, et les secteurs ayant adopté une attitude attentiste face à un gouvernement fédéral minoritaire, le nombre de demandes de services adressées au SCIC a diminué par rapport aux années précédentes, alors même que les relations fédérales-provinciales-territoriales entraînent dans une période où l'élaboration d'importantes nouvelles initiatives nécessitait dans de nombreux cas l'appui d'une majorité avant de pouvoir procéder à leur planification, leur financement et leur exécution. Les parties prenantes à ces réunions ont plutôt pris le temps d'analyser la situation, d'élaborer leurs propres pratiques et d'établir leur position dans ce cadre politique.

Le SCIC a profité du moins grand nombre de conférences au cours de l'exercice pour étudier des moyens d'optimiser les coûts, revoir ses méthodes de fonctionnement et mettre en œuvre et documenter ses saines pratiques, et enfin pour procéder à un transfert d'apprentissage afin d'atténuer le risque. Il convient également de noter que le Secrétariat a été en mesure de réduire ses coûts de fonctionnement totaux, comparativement à l'exercice précédent.

Faits saillants :

Le SCIC a offert ses services à l'occasion de 86 conférences intergouvernementales de haut niveau en 2007-2008. Quatre de ces rencontres ont eu lieu au niveau des premiers ministres provinciaux et des leaders des territoires. Ces dernières exigent des efforts beaucoup plus importants que les autres, en ce qui a trait à la planification et à l'exécution :

- le Sommet national des femmes autochtones, à Corner Brook (Terre-Neuve-et-Labrador), du 20 au 22 juin 2007 ;
- la 31^e Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, dont l'Île-du-Prince-Édouard était l'hôte, les 25 et 26 juin 2007, à Brudenell;
- la Conférence des premiers ministres de l'Ouest 2007, dont le gouvernement de Nunavut était l'hôte, du 4 au 6 juillet, à Iqaluit;
- la rencontre des États du sud-est des États-Unis et des provinces canadiennes à Montréal (Québec) les 15 et 16 novembre, 2007;

Nombre de conférences desservies :

Si le nombre de conférences a diminué par rapport aux 115 desservies en 2006-2007, celui des grandes conférences au niveau des premiers ministres est par contre passé de deux à quatre.

Parmi les nombreuses conférences desservies, 42 % étaient de niveau ministériel et 53 % se sont déroulées au niveau des sous-ministres.

Pour plus de données statistiques sur le rendement relatif aux conférences, le lecteur est invité à consulter la PARTIE IV – Autres éléments à considérer, Statistiques relatives aux conférences.

Gestion des ressources humaines

Bon nombre des grandes tendances touchant la fonction publique en général ont commencé à se faire sentir au sein de l'organisme. Le Secrétariat a connu un roulement de personnel important et plusieurs départs au cours de l'exercice financier 2007-2008, alors que certains employés ont pris leur retraite et que d'autres ont été attirés par de plus grands ministères pour faire avancer leur carrière.

Afin de relever certains des défis que présentent le recrutement et le maintien en poste, et afin de cerner ses besoins actuels et futurs en matière de ressources humaines, le Secrétariat a élaboré son premier Plan intégré d'activités et de ressources humaines pour les exercices 2007 à 2010.

PARTIE II – ANALYSE DES ACTIVITÉS EN FONCTION DES RÉSULTATS STRATÉGIQUES

Analyse détaillée du rendement

Résultat stratégique : Planification et déroulement sans heurt de réunions multilatérales de premiers ministres, de ministres et de sous-ministres.

Nom de l'activité du programme : Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Description de l'activité du programme

Prestation de services impartiaux d'experts appuyant la planification et le déroulement de conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales de premiers ministres, de ministres et de sous-ministres.

Ressources financières totales de l'organisme (en millions de dollars)

2007-2008		
Dépenses prévues	Total autorisé	Dépenses réelles
6,5	6,5	5,0

Ressources humaines

2007-2008		
Prévues	Réelles	Écart
36	30	6

Le SCIC évalue les résultats de son engagement envers un seul programme/secteur d'activités par le biais de plusieurs indicateurs de rendement :

- le nombre de conférences desservies (voir PARTIE IV);
- les lettres de remerciements;
- le nombre de demandes de services du SCIC auxquelles le SCIC a été en mesure de répondre en 2007-2008;
- le nombre de conférences desservies par des employés de soutien d'un autre secteur que celui des conférences au sein du SCIC.

Lettres de remerciements :

Bien qu'il n'y ait pas encore de système officiel en place pour recueillir ce type d'information, nous savons que des lettres de remerciements sont souvent envoyées par nos clients. Nous en fournissons les extraits suivants :

« J'ai été impressionné par le professionnalisme et l'efficacité des précieux services de soutien aux conférences offerts par le Secrétariat. Je tiens à vous dire que mes collègues et moi apprécions les efforts que vous et votre personnel dévoué déployez. »

L'honorable Robert Ghiz
Premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard

« L'organisation d'une réunion de cette ampleur est toute une entreprise, et le soutien fourni par le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes n'a pas de prix. Le succès de cette réunion témoigne du professionnalisme et des capacités de votre personnel et de vous-même ».

William J. S. Elliott
Sous-ministre associé
Sécurité publique Canada

« En ce qui a trait à l'organisation de la conférence, le Secrétariat des premiers ministres de l'Est du Canada tient à remercier chaleureusement votre personnel qui a travaillé sans relâche pour assurer la planification et le bon déroulement de la 31^e Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada. »

Don Osmond
Cosecrétaire, GNA-PMEC
Conférence des gouverneurs de la
Nouvelle-Angleterre et des premiers
ministres de l'Est du Canada

« Nous tenons à vous remercier pour tout le travail de soutien que vous et votre équipe du SCIC avez effectué en notre nom au Forum des ministres du développement du Nord 2007 qui a eu lieu à Ottawa. Tout s'est bien déroulé grâce à votre excellente logistique et à votre planification prévoyante. »

Suha Taissi
Affaires indiennes et du Nord Canada

Nombre de demandes de services du SCIC auxquelles le SCIC a été en mesure de répondre en 2007-2008

Au cours de l'exercice 2007-2008, le SCIC a été en mesure d'offrir ses services à toutes les réunions fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales de haut niveau pour lesquelles ses clients lui ont demandé de le faire.

Nombre de conférences desservies par des employés de soutien d'un autre secteur que celui des conférences au sein du SCIC

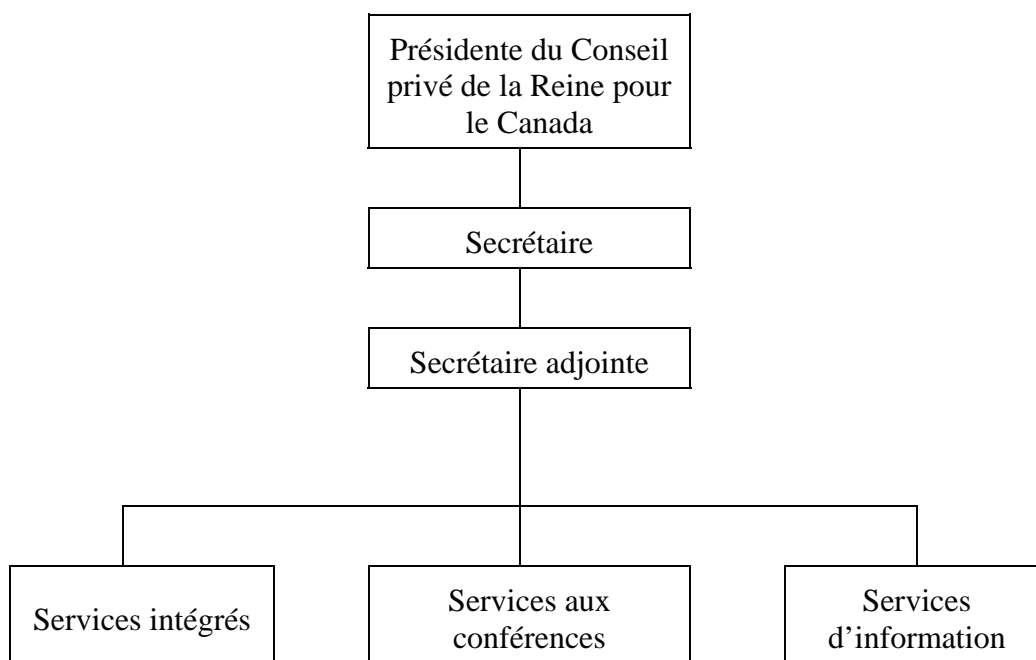
Parmi les 86 conférences organisées en 2007-2008, une a été entièrement desservie par des employés d'un autre secteur que celui des conférences (c'est-à-dire des membres du personnel d'autres secteurs du Secrétariat ayant aussi reçu une formation pour l'organisation de conférences). Ces personnes sont appelées à aider les Services aux conférences à une période précise de l'année, lorsque la demande concernant les services du SCIC est à son sommet.

PARTIE III – INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Information organisationnelle

Le SCIC est un organisme du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et, à ce titre, agit en tant qu'organisme intergouvernemental neutre. Les deux ordres de gouvernement contribuent à son budget et son personnel se compose à la fois de fonctionnaires fédéraux et provinciaux. Le Secrétaire soumet un rapport annuel à tous les gouvernements. Ses activités font l'objet d'un examen par de hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux désignés par leurs premiers ministres respectifs. Le SCIC rend compte au Parlement par l'entremise de la Présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada.

Structure organisationnelle du SCIC



Au nombre des services offerts par le SCIC figurent la planification et la coordination préalables à la conférence, l'aménagement des locaux de la conférence, l'affectation d'un secrétariat, l'interprétation, la traduction, l'impression, la distribution et le contrôle des documents, les relations avec les médias, la sécurité, la mise en place de matériel technique, ainsi que la prestation de services à caractère administratif ou technique, y compris dans le domaine de l'informatique.

En plus de fournir ces services de conférences partout au Canada, le Secrétariat garde des archives qu'il met à la disposition des gouvernements. Le Secrétariat a aussi un site Web à rayonnement mondial dans lequel on retrouve non seulement de l'information pertinente sur l'organisation et ses activités, mais surtout les communiqués rendus publics dès la fin des conférences importantes que nous organisons.

**Tableau 1 : Comparaison entre les dépenses prévues et les dépenses réelles
(comprenant les ETP)**

(en millions de dollars)

	2005- 2006 Réelles	2006- 2007 Réelles	2007-2008			
			Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total autorisé	Réelles
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	5,4	5,4	6,5	6,5	6,5	5,0
Moins : Revenus non disponibles	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2	1,1
Plus : Coûts des services reçus à titre gracieux	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Coût net de l'organisme	4,8	4,8	5,9	5,9	5,9	4,5
Équivalents temps plein	31	32	36	36	36	30

Tableau 2 : Utilisation des ressources par activité de programme

(en millions de dollars)

2007-2008				
Activité de programme	Budgétaires			
	Fonctionnement	Total : dépenses budgétaires brutes	Moins : revenu non disponible	Total : dépenses budgétaires nettes
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes				
Budget principal des dépenses	6,5	6,5	1,2	5,3
<i>Dépenses Prévues</i>	6,5	6,5	1,2	5,3
Total autorisé	6,5	6,5	1,2	5,3
<i>Dépenses réelles</i>	5,0	5,0	1,1	3,9

Tableau 3 : Postes votés et législatifs

(en millions de dollars)

		2007-2008			
Poste voté ou législatif	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total autorisé	Réelles
5	Dépenses de fonctionnement	6,0	6,0	6,0	4,6
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	0,5	0,5	0,5	0,4
	Total	6,5	6,5	6,5	5,0

Tableau 4 : Services reçus à titre gracieux

(en millions de dollars)	2007-2008
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	0,4
Cotisations visant la part de l'employeur à l'égard des primes d'assurance des employés et des coûts payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor (sans compter le fonds renouvelable). Cotisations de l'employeur à l'égard des régimes d'avantages garantis et dépenses connexes défrayées par le SCT	0,2
Total des services reçus à titre gracieux en 2007-2008	0,6

Tableau 5 : Source des revenus non disponibles

(en millions de dollars)

	Réelles 2005-2006	Réelles 2006-2007	2007-2008			
			Budget principal des dépenses	Revenus prévus	Total autorisé	Réelles
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes						
Paiements de transfert des autres gouvernements (voir le tableau 5A)	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2	1,1
Revenus divers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2	1,1

Tableau 5(A) : Contributions des provinces au budget du SCIC

Tableau financier - Contributions provinciales au budget du SCIC (en milliers de dollars)									
Population selon le recensement de 2001		2007 - 2008							2008 - 2009
		Budget principal des dépenses			Contribution reçue				À soustraire de la prochaine facture
	%	Montant partagé ²	Moins : ressources budgétaires inutilisées 2006-2007	Contribution prévue	Montant partagé ²	Moins : ressources budgétaires inutilisées 2006-2007	Total facturé	Contribution réelle ³	Ressources budgétaires inutilisées ⁴ 2007-2008
Total, Budget/dépenses		6 516,0	(1 233,4)	5 282,6	6 516,0	(1 233,4)	5 282,6		(1 503,6)
Moins : contribution fédérale ¹		3 900,0	(783,4)	3 180,6	3 900,0	(783,4)	3 180,6		(887,3)
Contribution provinciale totale		2 616,0	(450,0)	2 507,5	2 616,0	(450,0)	2 507,5		(616,3)
Terre-Neuve-et-Labrador	1,7	44,5	(7,6)	36,9	44,5	(7,6)	36,9	36,9	(10,5)
Nouvelle-Écosse	3,0	78,5	(13,5)	65,0	78,5	(13,5)	65,0	65,0	(18,5)
Nouveau-Brunswick	2,4	62,8	(10,8)	52,0	62,8	(10,8)	52,0	52,0	(14,8)
Île-du-Prince-Édouard	0,5	13,0	(1,0)	12,0	13,0	(1,0)	12,0	12,0	0,0
Québec	24,2	633,1	0,0	633,1	633,1	0,0	633,1	131,3	0,0
Ontario	38,2	999,3	0,0	999,3	999,3	0,0	999,3	355,6	0,0
Manitoba	3,7	96,8	(16,6)	80,2	96,8	(16,6)	80,2	80,2	(22,8)
Saskatchewan	3,3	86,3	(14,9)	71,4	86,3	(14,9)	71,4	71,4	(20,3)
Alberta	9,9	259,0	(44,5)	214,5	259,0	(44,5)	214,5	214,5	(61,0)
Colombie-Britannique	13,1	342,7	0,0	342,7	342,7	0,0	342,7	95,0	0,0
Total	100,0	2 616,0	(108,9)	2 507,1	2 616,0	(108,9)	2 507,1	1 113,9	(147,9)

Notes :

¹ La contribution fédérale comprend 50 % du budget de fonctionnement/des dépenses plus les régimes de prestations aux employés fédéraux, les frais de traduction, les services aux locataires, le capital et le manque à gagner découlant de quotes-parts provinciales partielles et non réglées.

² Les contributions provinciales sont calculées en fonction du nombre d'habitants d'après les données du recensement de 2001.

³ Le gouvernement fédéral comble automatiquement le manque à gagner imputable à des contributions provinciales partielles ou non réglées en 2007-2008.

⁴ Les ressources budgétaires inutilisées sont le résultat de la différence entre le montant facturé et le montant partagé établi en fonction des dépenses réelles de 2007-2008.

Tableau 6 : Ressources nécessaires par secteur

(en millions de dollars)

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	Budget principal des dépenses	Total des dépenses prévues	Total autorisé	Réelles
Haute direction	0,3	0,3	0,3	0,3
Services aux conférences	4,7	4,7	4,7	3,4
Services d'information	0,9	0,9	0,9	0,7
Services intégrés	0,6	0,6	0,6	0,6
Total	6,5	6,5	6,5	5,0

Tableau 7 : États financiers non-vérifiés du SCIC

États financiers non vérifiés du



**SECRÉTARIAT DES CONFÉRENCES
INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES**

Exercice terminé le 31 mars 2008

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC)

Déclaration de responsabilité de la direction

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice terminé 31 mars 2008 et de toute l'information figurant dans ces états incombe à la direction du SCIC. Pour les fins du présent document, le SCIC sera appelé "l'Organisme".

Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans les états financiers. Certaines informations présentées dans les états financiers sont fondées sur les meilleures estimations et le jugement de la direction et tiennent compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation des rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de l'Organisme. L'information financière soumise pour la préparation des *Comptes publics du Canada* et incluse dans le *Rapport ministériel sur le rendement* concorde avec les états financiers ci-joints.

La direction possède un système de gestion financière et de contrôle interne conçus pour offrir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* qu'elles sont exécutées en conformité avec les règlements, qu'elles respectent les autorisations du Parlement et qu'elles sont comptabilisées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds du Gouvernement. La direction veille également à l'objectivité et à l'intégrité des données de ses États financiers par la sélection, la formation et le perfectionnement appropriés d'employés qualifiés par l'organisation assurant une séparation appropriée des responsabilités et par des Programmes de communication visant à assurer la compréhension des règlements, des politiques, des normes et des responsabilités de gestion dans tout l'Organisme.

Les états financiers de l'Organisme n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

André M. McArdle
Secrétaire
Ottawa, Canada
Le 8 août 2008

Mara Indri-Skinner
Secrétaire adjointe et
Agente supérieure des finances
Ottawa, Canada
Le 8 août 2008

**SECRETARIAT DES CONFÉRENCES
INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES**
État des résultats (non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars

	(\$ Dollars)	
	2008	2007
Charges		
Salaires et avantages sociaux	2 707 861 \$	2 711 483 \$
Déplacements et communications	1 070 404	1 033 289
Location	929 224	1 064 172
Services professionnels et spéciaux	701 883	731 427
Dépréciation des actifs corporels	142 094	141 464
Services publics, fournitures et approvisionnements	70 903	109 509
Entretien et réparations	106 978	91 165
Information	1 200	23 848
Gains (pertes) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	0	1 263
Divers	0	8
Total des charges	5 730 547 \$	5 907 628 \$
Revenus		
Contributions provinciales	1 113 900 \$	1 168 800 \$
Revenus divers	207	416
Total des revenus	1 147 107 \$	1 169 216 \$
Coût net de fonctionnement	4 616 440 \$	4 738 412 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**SECRETARIAT DES CONFÉRENCES
INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES**
État de la situation financière (non vérifié)

Au 31 mars

	(\$ Dollars)	
	2008	2007
Actif		
Actif financiers		
Débiteurs et avances (note 4)	311 940 \$	234 192 \$
Actif non financier		
Immobilisations corporelles (note 5)	166 548	266 123
Total de l'actif	478 488 \$	500 315 \$
Passif		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	374 666 \$	461 089 \$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	95 874	93 153
Indemnités de départ (note 7)	307 522	294 563
Total du passif	778 062 \$	848 805 \$
Avoir du Canada	(299 574 \$)	(348 490 \$)
Total	478 488 \$	500 315 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**SECRETARIAT DES CONFÉRENCES
INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES**

État de l'avoir du Canada (non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars

	(\$ Dollars)	
	2008	2007
Avoir du Canada, début de l'exercice	(348 490 \$)	(486 187 \$)
Coût net de fonctionnement	(4 616 440)	(4 738 412)
Crédits de l'exercice utilisés (note 3b)	5 024 212	5 282 532
Revenus non disponibles pour dépenser	(1 114 107)	(1 169 216)
Variation de la situation nette du Trésor (note 3c)	163 339	(188 863)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 8)	591 912	573 930
Avoir du Canada, fin de l'exercice	(299 574 \$)	(348 490 \$)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**SECRÉTARIAT DES CONFÉRENCES
INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES**

État des flux de trésorerie (non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars

	(\$ Dollars)	
	2008	2007
Activités de fonctionnement		
Coût net de fonctionnement	4 616 440 \$	4 738 412 \$
Éléments ne touchant pas à l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(142 094)	(141 464)
Gains (pertes) sur l'aliénation des immobilisations corporelles	0	(1 263)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(591 912)	(573 930)
Variations de l'état de la situation financière		
Diminution (accroissement) des créditeurs et des charges à payer	86 424	66 739
Accroissement (diminution) des débiteurs et des avances	77 748	122 371
Indemnités de vacances et congés compensatoires	(2 721)	(6 355)
Indemnités de départ des employés	(12 960)	(24 556)
Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement	4 030 925 \$	4 179 954 \$
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations	42 519	122 225
Activités de financement		
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	4 073 444 \$	4 302 179 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SECRETARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2008

1. Autorisations et objectifs

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) a été désigné comme organisme au sein du gouvernement du Canada en 1973, par décret. Le Secrétariat est un organisme des gouvernements fédéral et provinciaux. L'Organisme est nommé à l'article II *de la Loi sur la gestion des finances publiques* et est comptable au Parlement par l'entremise de la Présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada.

Le mandat de l'Organisme consiste à exceller dans la planification, la conduite et le service des conférences intergouvernementales de niveau supérieur. Le programme a pour objectif de libérer les ministères-clients, appartenant à presque tous les secteurs d'activité des gouvernements, des nombreuses tâches administratives et techniques liées à la planification et à la conduite de telles conférences afin qu'ils puissent se consacrer aux questions de fond. L'Organisme fournit ses services dans le cadre non seulement des réunions fédérales-provinciales-territoriales, mais également des conférences provinciales-territoriales.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables du Canada généralement reconnus pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Crédits parlementaires :

L'Organisme est financé par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Les crédits consentis à l'Organisme ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers conforme aux principes comptables généralement reconnus, étant donné que les crédits sont fondés, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les crédits parlementaires. La note 3 présente un rapprochement de haut niveau entre les deux méthodes de rapports financiers.

b) Encaisse nette fournie par le gouvernement :

L'Organisme fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par l'Organisme est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par l'Organisme sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

SECRETARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES

Notes complémentaires aux états financiers

c) **La variation de la situation nette du Trésor** correspond à la différence entre l'encaisse nette fournie par le gouvernement et les crédits utilisés au cours d'un exercice, à l'exclusion du montant des revenus non disponibles comptabilisés par l'Organisme. Il découle d'écarts temporaires entre le moment où une opération touche un crédit et le moment où elle est traitée par le Trésor.

d) Revenus :

Les revenus provenant de l'appui des provinces au fonctionnement de l'Organisme sont constatés dans les comptes pour l'exercice pendant lequel ils sont reçus.

Les autres revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'opération ou l'événement qui a suscité le revenu.

e) Charges :

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les installations, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

f) Avantages sociaux futurs

- i. Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de l'Organisme au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de l'Organisme découlant du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, l'Organisme n'est pas tenu de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.
- ii. Indemnités de départ : Les employés ont droit aux indemnités de départ prévues par leurs conventions collectives ou les conditions d'emploi. Les indemnités s'accumulent à mesure que les employés effectuent les services nécessaires pour les gagner. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle à l'égard des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

g) **Les débiteurs et les prêts** - sont comptabilisés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Des provisions sont établies pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

SECRETARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES

Notes complémentaires aux états financiers

h) Immobilisations corporelles :

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 2 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. L'Organisme n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans les réserves indiennes et les collections dans les musées.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Meubles, accessoires et matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans

i) Passif éventuel :

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires des états financiers.

j) Incertitude relative à la mesure :

La préparation de ces états financiers conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor du Canada, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif pour les indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. Crédits parlementaires

L'Organisme reçoit la plus grande partie de son financement au moyen de crédits parlementaires annuels. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés dans des exercices précédents, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans des exercices futurs. Par conséquent, les résultats de fonctionnement nets de l'Organisme diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

**SECRETARIAT DES CONFÉRENCES
INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES**

**a) Rapprochement du coût de fonctionnement net
et des crédits parlementaires de l'exercice en cours :**

	(\$ Dollars)	
	2008	2007
Coût net de fonctionnement	4 616 440 \$	4 738 412 \$
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les crédits :		
Ajouter (déduire) :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(591 912)	(573 930)
Amortissement des immobilisations corporelles	(142 094)	(141 464)
Revenu non disponible pour dépenser	1 114 107	1 169 216
Gains (pertes) sur l'aliénation et la dépréciation des immobilisations corporelles	0	(1 263)
Indemnités de vacances et congés compensatoires	(2 721)	(6 355)
Indemnités de départ des employés	(12 959)	(24 556)
Autres	832	247
Sous-total	4 981 693 \$	5 160 307 \$
Rajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les crédits :		
Ajouter (déduire) : Acquisition d'immobilisations corporelles	42 519	122 225
Crédits de l'exercice en cours utilisés	5 024 212 \$	5 282 532 \$

b) Crédits fournis et utilisés

	(\$ Dollars)	
	2008	2007
Crédit 5 - Dépenses de fonctionnement	6 389 000 \$	6 098 000 \$
Montants législatifs	376 846	352 013
Moins : Crédits annulés : Fonctionnement	1 741 714	1 167 481
Crédits de l'exercice en cours utilisés	5 024 212 \$	5 282 532 \$

**SECRETARIAT DES CONFÉRENCES
INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES**

**c) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le
gouvernement et des crédits de l'exercice en cours utilisés**

	(\$ Dollars)	
	2008	2007
Encaisse nette fournie par le gouvernement	4 073 444 \$	4 302 179 \$
Revenu non disponible pour dépenser	1 114 107	1 169 216
Sous-total	5 187 551 \$	5 471 395 \$
Variation de la situation nette du Trésor		
Variation des débiteurs et des avances	(77 748 \$)	(122 371 \$)
Variation des créditeurs et des charges à payer	(86 423)	(66 739)
Autres ajustements	832	247
Sous-total	(163 339 \$)	188 863 \$
Crédits de l'exercice en cours utilisés	5 024 212 \$	5 282 532 \$

4. État de la situation financière

	(\$ Dollars)	
	2008	2007
Débiteurs et avances		
Débiteurs des autres ministères et organismes fédéraux	202 254 \$	127 392 \$
Débiteurs de l'extérieur	97 086	95 000
Avances aux employés	12 600	11 800
Total	311 940 \$	234 192 \$

**SECRETARIAT DES CONFÉRENCES
INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES**

5. Immobilisations corporelles

				(\$ Dollars)	
Coût	Solde au 1er avril 2007	Ajouts	Aliénations	Solde au 31 mars	
				2008	2007
Meubles, accessoires et matériel de bureau	235 746 \$	7 319 \$	105 054 \$	138 011 \$	235 746 \$
Matériel informatique	905 513	35 200	711 511	229 202	905 513
Coût total	1 141 259 \$	42 519 \$	816 565 \$	367 213 \$	1 141 259 \$

				(\$ Dollars)	
Amortissement cumulé	Solde au 1er avril 2007	Amortissement	Aliénations	Solde au 31 mars	
				2008	2007
Meubles, accessoires et matériel de bureau	141 977 \$	51 041 \$	105 054	87 964 \$	141 977 \$
Matériel informatique	733 159	91 053	711 511	112 701	733 159
Amortissement cumulé total	875 136 \$	142 094 \$	816 565 \$	200 665 \$	875 136 \$

		(\$ Dollars)	
Valeur comptable nette		Solde au 31 mars	
		2008	2007
Meubles, accessoires et matériel de bureau		50 047 \$	93 769 \$
Matériel informatique		116 501	172 354
Valeur comptable nette au total		166 548 \$	266 123 \$

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2007 s'élève à 142 094 \$ (141 464 \$ pour 2006-2007). Il est à noter qu'un rajustement effectué en 2007-2008 considère les biens matériels au prix coûtant et l'amortissement cumulé des biens entièrement amortis au début de l'exercice comme des cessions dans les tableaux. Ce rajustement réduit la valeur des biens au prix coûtant et l'amortissement cumulé de 648 397 \$ chacun, alors qu'il ne change rien à la valeur comptable nette de ces biens.

6. Crédoiteurs

		(\$ Dollars)	
Créditeurs		2008	2007
Permanent - crédoiteurs de l'extérieur		236 307	168 956 \$
Salaires et traitements		85 262	113 038
Autres ministères et organismes		53 097	179 095
Total		374 666 \$	461 089 \$

SECRETARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES

7. Avantages sociaux des employés

a) Prestations de retraite : Les employés de l'Organisme participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de deux pour cent par année de service ouvrant droit à la pension, multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que l'Organisme versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2007-2008, les charges s'élèvent à 376 848 \$ (352 013 \$ en 2006-2007), soit environ 2,1 fois les cotisations des employés.

La responsabilité de l'Organisme relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

b) Indemnités de départ : L'Organisme verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les crédits futurs. Voici quelles étaient les indemnités de départ au 31 mars :

	(\$ Dollars)	
	2008	2007
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	294 563 \$	270 007 \$
Charge pour l'exercice	78 329	24 556
Prestations versées pendant l'exercice	(65 369)	0
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	307 523 \$	294 563 \$

SECRÉTARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES

8. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, l'Organisme est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'Organisme conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. De plus, au cours de l'exercice, l'Organisme reçoit gratuitement des services d'autres ministères, comme il est indiqué à la partie (a).

a) Services fournis gratuitement

Au cours de l'exercice, l'Organisme reçoit gratuitement des services d'autres ministères (installations, et cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires). Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats de l'Organisme :

	(\$ Dollars)	
	2008	2007
Installations	416 312 \$	373 130 \$
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires	175 600	200 800
Total	591 912 \$	573 930 \$

Le gouvernement a structuré certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de sorte qu'un seul ministère mène sans frais certaines activités au nom de tous. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ne sont pas inclus à titre de charge dans l'état des résultats de l'Organisme.

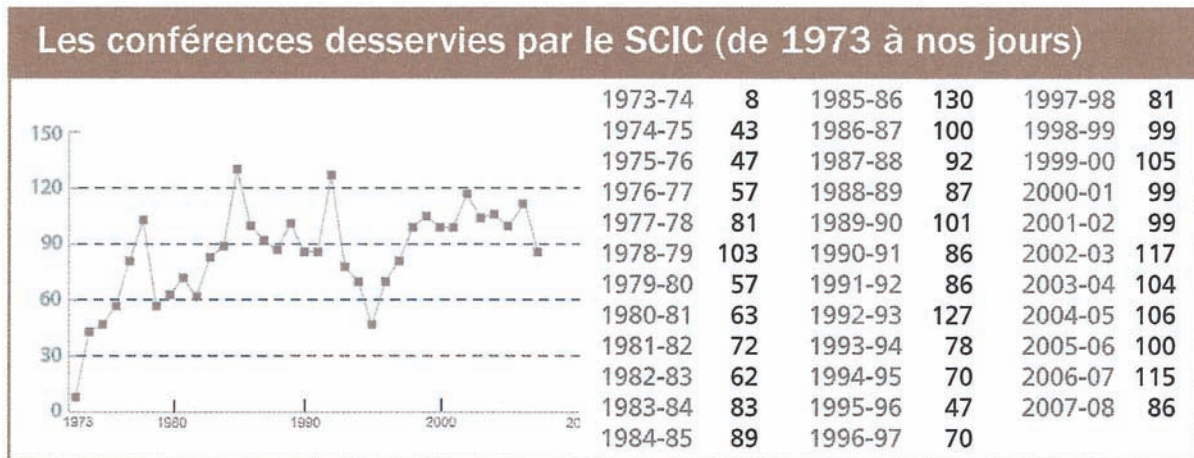
b) Soldes des créditeurs et débiteurs à la fin de l'exercice entre apparentés :

	(\$ Dollars)	
	2008	2007
Débiteurs - autres ministères et organismes	202 254 \$	127 392 \$
Créditeurs - autres ministères et organismes	53 097 \$	179 096 \$

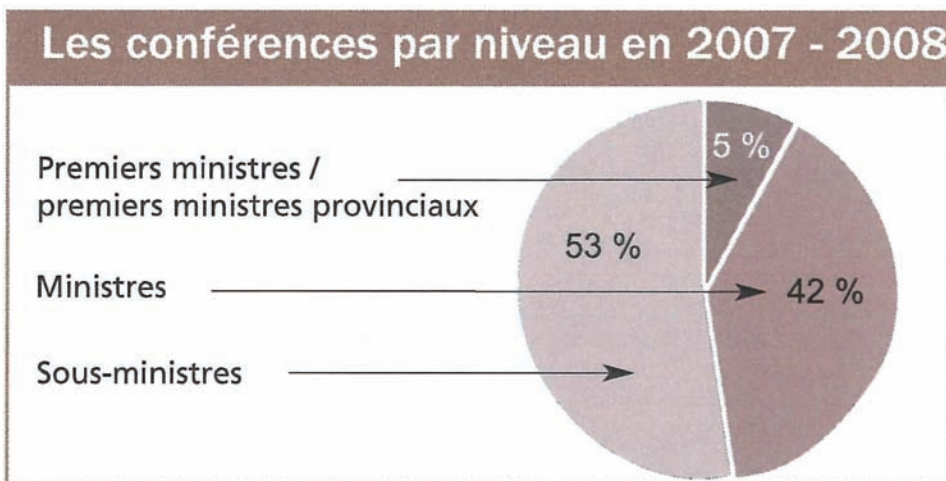
PARTIE IV – AUTRES ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER

Statistiques relatives aux conférences

Le Secrétariat a organisé 86 conférences au cours de l'exercice 2007-2008. Ce nombre signifie que le SCIC a maintenu une moyenne de plus de 100 conférences par année au cours des sept dernières années.



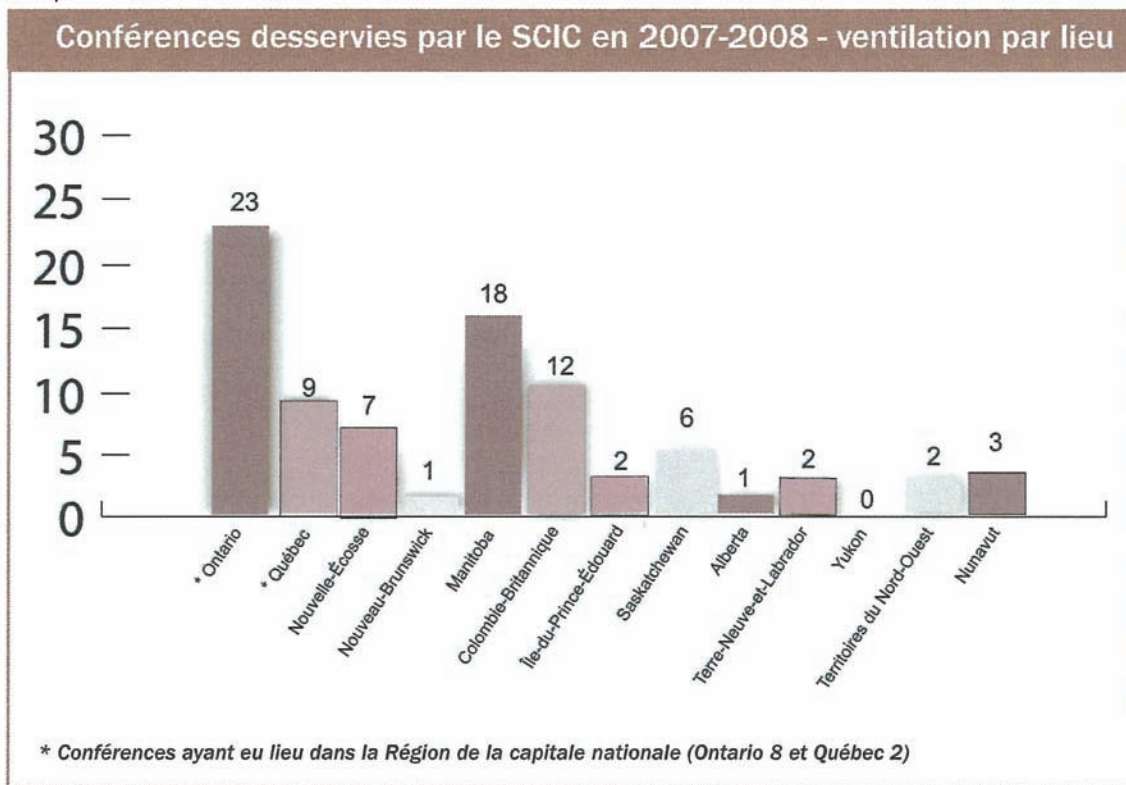
En 2007-2008, le Secrétariat a organisé 4 réunions (5 % du total) de premiers ministres provinciaux et de leaders des territoires. Le SCIC a aussi apporté son appui à l'organisation de 46 conférences ministérielles (soit 53 % de toutes les réunions organisées en 2007-2008) et 36 conférences de sous-ministres (42 %).



Comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous, le secteur le plus actif en termes de conférences en 2007-2008 a été celui des ressources humaines et des services sociaux (comportant le secteur du travail), et de la justice, avec 9 rencontres, suivis de près par la santé, avec 8 réunions, et les ressources naturelles, avec 7 réunions en 2007-2008.

Conférences desservies par le SCIC - Du 1 ^{er} avril 2007 au 31 mars 2008									
Secteur	Premiers ministres	Ministres F-T	Sous-ministres F-T	Ministres FPT	Sous-ministres FPT	Premiers ministres provinciaux	Ministres P-T	Sous-ministres P-T	Total
Agriculture				3			1		4
Citoyenneté et Immigration				1	1				2
Économie						1			1
Éducation * (Réunion F-P-T des S-M sur l'aide financière aux étudiantes et étudiants -1)					1*		2	2	5
Protection civile				1			1	1	3
Environnement (y compris le Conseil canadien de conservation des espèces en péril et conjointement, les forêts, les parcs, les espèces en péril, l'environnement, les pêches et l'aquaculture)				2	3				5
Finances (Conférence intergouvernementale annuelle sur le budget)					1				1
Pêches (y compris l'aquaculture)				3	1				4
Santé (y compris la retraite sur la Santé, le Sommet sur la santé des Inuits et le Sommet national sur la santé des Autochtones)				1	3		1	3	8
Patrimoine (y compris la francophonie canadienne et les parcs)				3	2		1		6
Habitation							1	1	2
Ressources humaines et services sociaux (y compris le travail, les aînés, la retraite sur la situation des personnes handicapées, les ministres du marché du travail et la législation ouvrière)				2	6			1	9
Affaires intergouvernementales (y compris les premiers ministres de l'Ouest du Canada, les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres de l'Est du Canada)						2			2
Justice (y compris les coroners en chef et les médecins légistes en chef, les tuteurs et curateurs publics et le Forum ministériel sur le crime organisé)				3	2		1	4	10
Administrations locales							1	1	2
Affaires autochtones (y compris le Sommet national des femmes autochtones)						1			1
Ressources naturelles (y compris les mines, l'énergie et les forêts et la Réunion conjointe du Conseil canadien des ministres des Ressources et du Conseil canadien des ministres de l'Environnement)				4	1		1	1	7
Développement du Nord				1					1
Travaux publics et administration gouvernementale (y compris les commissaires de la fonction publique et la coopération interadministrative en matière de prestation de services)					3				3
Sports et loisirs					1				1
Condition féminine				1	3				4
Commerce (y compris le commerce intérieur)				1					1
Transports					4				4
Total	0	0	0	26	32	4	10	14	86

Sur le plan régional, en 2007-2008, le SCIC a desservi 37 réunions dans l'Ouest canadien (43 % du nombre total), 12 au Canada atlantique (14 %), 23 et 9 en Ontario et au Québec respectivement (comprend la région de la capitale nationale) (37 %), et 5 dans les territoires (6 %).



Références

Liste des rapports de l'organisme

Rapports du SCIC sur les plans et les priorités

- 2008-2009** http://www.scics.gc.ca/pubs/rpp2008-2009_f.pdf
- 2007-2008 http://www.scics.gc.ca/pubs/rpp2007-2008_f.pdf
- 2006-2007 http://www.scics.gc.ca/pubs/rpp2006-2007_f.pdf
- 2005-2006 http://www.scics.gc.ca/pubs/rpp_f05_06.pdf
- 2004-2005 http://www.scics.gc.ca/pubs/rpp_f04_05.pdf
- 2003-2004 http://www.scics.gc.ca/pubs/estimate_2003_2004_f.pdf

Rapports du SCIC sur le rendement

- 2006-2007** http://www.scics.gc.ca/pubs/dpr2006-2007_f.pdf
- 2005-2006 http://www.scics.gc.ca/pubs/dpr2005-2006_f.pdf
- 2004-2005 http://www.scics.gc.ca/pubs/2004f_perfor.pdf
- 2003-2004 http://www.scics.gc.ca/pubs/2003f_perfor.pdf
- 2002-2003 http://www.scics.gc.ca/pubs/2002f_perfor.pdf

Rapports aux gouvernements

- 2007-2008** http://www.scics.gc.ca/pubs/rep_gov_2007_08_f.pdf
- 2006-2007 http://www.scics.gc.ca/pubs/rep_gov_2006_07_f.pdf
- 2005-2006 http://www.scics.gc.ca/pubs/rep_gov_2005_06_f.pdf
- 2004-2005 http://www.scics.gc.ca/pubs/rep_gov_2004_05_f.pdf
- 2003-2004 http://www.scics.gc.ca/pubs/rep_gov_2003_04_f.pdf

Conférences des premiers ministres

1906-2004 http://www.scics.gc.ca/pubs/fmp_f.pdf

Conférences des premiers ministres provinciaux

1887-2002 http://www.scics.gc.ca/pubs/premiers_report_f.pdf

Supplément http://www.scics.gc.ca/pubs/premiers_addendum2003_f.pdf

Site web du SCIC : www.scics.gc.ca

Pour plus d'information

S'adresser à :

Mara Indri-Skinner

Secrétaire adjointe

Téléphone : (613) 995-2344

Courriel : mindriskinner@scics.gc.ca